Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **75 (1939)**

Heft 46

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LXXVe ANNÉE — No 46 23 DÉCEMBRE 1939

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Théâtre scolaire.* — VAUD : *Ceux qui quittent.* — *Dans les sections : Lausanne.* — *Ecole normale.* — *Assemblée de la Société évangélique d'éducation.* — NEUCHATEL : *Etats nominatifs.* — *Une mesure alarmante.* — DIVERS : *Réforme de l'orthographe.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : FRITZ WARTENWEILER (trad. A. D.) : *Que nous réserve l'avenir ?* — COMMISSION ROMANDE D'HYGIÈNE SCOLAIRE : *Le jeu de la santé.* — TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE CORPORATIVE

THÉATRE SCOLAIRE

M. Jeanrenaud, président du Comité romand du Théâtre scolaire à l'Exposition nationale, nous fait parvenir la lettre suivante :

Vous avez bien voulu nous consacrer, dans votre *Bulletin* numéro 38, des lignes auxquelles nous sommes fort sensibles. Notre comité tient à exprimer ici la grande reconnaissance qu'il éprouve envers la Société pédagogique romande qui a si souvent mis à sa disposition son organe hebdomadaire, la Société pédagogique vaudoise qui nous a aidés de généreux subsides et MM. les membres des comités qui nous ont offert leur concours sans ménager leur peine.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le rapport financier boucle maintenant sans aucun déficit. C'est dire combien nous avons été soutenus.

En terminant, je tiens à dire le désir de voir notre œuvre et notre collaboration se continuer sous les formes que les circonstances permettront.

A. JEANRENAUD.

VAUD

CEUX QUI QUITTENT

Pully. — Le 14 octobre dernier, dans le local de gymnastique du collège de Pully, tout fleuri de géraniums, la Commission scolaire, le personnel enseignant et les écoliers, prenaient congé de *Madame Liberman* qui, pendant 30 ans, dirigea la classe enfantine avec une sollicitude et un dévouement inlassables.

Cette cérémonie fut agrémentée de discours et de chants qui prouvèrent à Mme Liberman combien elle était estimée. Des vœux bien sincères furent formulés pour une heureuse retraite, et un cadeau lui fut remis de la part des autorités.

Bien émue, Mme Liberman remercia chacun. Puis, en face du drapeau suisse, devenu sien et qu'elle aime tant, elle recommanda aux enfants d'aimer leur patrie et de demander à Dieu de la protéger.

A. A.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — *4e conférence S. P. L. : Les legs du patois, par M. J. Cordey, ancien inspecteur scolaire.*

La présentation de M. Cordey est placée, par M. Jean Pochon, sous le signe de la reconnaissance.

M. Cordey lit à son nombreux auditoire le testament que rédigea naguère feu le Patois.

Le patois est mort. « C'est, dirent les médecins qui se penchèrent sur son chevet, un cadavre, ôtons-nous, car il sent. » Fils de grand-père celtique et de parents latins, le patois est né entre les Ve et VIe siècles. Il est mort, cause de désaffection, au début du XXe siècle. Dans son testament, il institue pour légataire obligé le peuple vaudois. Il lègue :

a) à plusieurs un nom de famille ;
b) les noms de nombreux villages et de lieux dits ;
c) l'accent ;
d) le vocabulaire ;
e) son essence, son esprit.

De tout cela, faisons l'inventaire.

a) Le citoyen romain avait trois noms. Il nous en a légué deux, le nom de baptême et le cognomen ou surnom, supprimant le gentilice. Dès François Ier, on inscrit les baptêmes, les mariages et les enterrements. C'est au XVIIe siècle que le nom devient héréditaire. La terminaison ey, ez, ay désigne la filiation (comme sohn). Les surnoms, qui sont devenus des noms actuels, sont représentatifs d'un aspect physique. Les végétaux aussi ont fourni des patronymes (fayard, poirier, buisson, fève, etc.) Certains noms de lieux rappellent des terrains humides, des fontaines. Les métiers (charpentier, menuisier, meunier, sellier) ont fourni des noms. On supprime ou altère parfois la première ou la dernière syllabe. Nos pasteurs d'autrefois traduisent librement les noms étrangers. Un nommé Pfister devint Boulanger et, comme sa femme était une Meunier, nul doute qu'ils eurent des enfants bons comme le pain !

b) Des noms de lieux, ceux de rivières ou de montagnes sont les plus anciens ; ils sont d'origine ligure et ont 3000 ans. Viennent ensuite les noms de villes, d'origine celtique, puis les noms de hameaux et les lieux dits, d'origine latine, mais ayant subi l'influence du patois. Les noms de Peney, Montblesson, dérivent de pin et de blesson. Chauderon est un lieu enfoncé. L'Ale est l'aile de l'oiseau.

Le bret, c'est la sauce (brouet), lac de Bret. On comprend mieux alors l'amusante anecdote du doyen Bridel qui rapporte les faits suivants : On punissait un paysan en lui noyant son veau dans le lac ; lorsque le veau fut à peu près immergé, on demanda au propriétaire présent ce qu'il éprouvait. Celui-ci répondit : « Je pense que ça fait bien peu de viande pour tant de bret ! »

c) Le patois a touché nos cordes vocales, d'où notre accent. Dans laquelle des 388 communes vaudoises faut-il chercher le véritable accent vaudois ? Il y a autant de nuances que d'endroits. Notre dialecte, qui se perd dans la nuit des temps, comporte un soupçon de celtique, une pincée de germain, mais une jointée de latin. Les soldats romains, les colons, les marchands nous ont apporté une langue parlée changeante. Les Burgondes se mettent à notre bas-latin, en le modifiant.

En France, les dialectes se groupent en deux branches, selon oïl et oc. Le nôtre est compris dans le groupe franco-provençal. Mais un jour, la mode est au français ; il nous envahit et grignote notre patois. Pourtant celui-ci a une grande richesse de voyelles finales. C'est à l'influence du patois qu'on doit l'abandon de la lettre *l* dans la prononciation des finales de certains mots tels que Samuet (Samuel), ou au contraire l'accentuation du *e* dans EvE, par exemple ; à lui aussi l'accent de la Caote (Côte) et le ton chantant de certaines vallées. La forme intime du palais est très variable, elle change d'un individu à un autre. L'évolution des sons dépend elle-même de la race et du milieu social ; encore la première est-elle fonction du second ! Aussi a-t-on fini par créer en quelque sorte « une centrale de l'accent vaudois » par unification des accents régionaux.

d) Le vocabulaire : Quand le français reçut chez nous ses lettres de créance, il fallut nous adapter à des mots étrangers. Le vocable français ne correspondait pas aux nuances de notre pensée. Comment remplacer foutimasser, crazet, éclaffer, ébriquer, épécler, faire la potte ? comment rendre l'état d'âme indiqué par le mot gringe, ou ronner, ou être pioule, piorne ? pour traduire requinquer, camber, une cramine, il faut plusieurs mots français et encore... la saveur n'est plus la même ; pareillement pour une carre (de soleil aussi bien que de pluie), à bouclon, gorgosser, avoir de l'acouet. Le mot *force* est statique, déclare M. Cordey, tandis que *acouet* a du dynamisme ! Et crouye, et s'encoubler (pour se marier) et notre mot « puissant » aux multiples usages, et cougner, aguiller, rapercher, le pacot, se mettre à la chotte, la fourchette (vrille de vigne), et réduire (« M. le Ministre, on a bien eu le beau temps pour réduire la belle-mère ! ») La palette, c'était l'alphabet, parce qu'à l'origine l'alphabet était collé sur l'omoplate du porc, sur la palette. Le préfixe *re*, dont nous faisons un tel abus, a son charme ; écoutez plutôt

ce soldat devant qui un lieutenant a démonté le fusil et qui doit le re-monter : « Mon yeutenant, croyez-vous que tout y repuisse ? »

La traduction du patois en français se fit mot à mot, d'où nos néologismes et nos maladresses.

e) Enfin, l'âme du patois. Il était la représentation de notre état d'esprit. Lui aussi avait ses transparences. Bien que délaissé, il vit encore en nous aujourd'hui, il est sous-jacent, il est malgré tout présent.

Cette causerie à l'humour attendri nous fit r'aimer notre vieille langue, celle de nos pères, aussi M. Pochon, dans son remerciement, put-il s'exclamer : « Merci, Marc à Louis, tu nous as requinqués ! »

AL. CHY.

ECOLE NORMALE

Soirée. — Selon une aimable tradition, le Comité a été invité à l'Ecole normale, le 1er décembre, pour assister à la soirée annuelle des « grands ». Les événements ont imposé quelques changements : d'habitude, les élèves donnaient séparément un concert et une soirée. Cette année, ces deux manifestations furent réunies et la recette sera versée aux Oeuvres sociales de l'Armée.

C'était, jeudi, la foule des grands jours, et la grande salle ne put contenir qu'avec peine les nombreux amis de notre Ecole. Les auditeurs applaudirent avec enthousiasme les productions variées et excellentes des 1res classes. L'orchestre, sous l'experte direction d'élèves, exécuta des œuvres peut-être un peu difficiles, mais qui néanmoins furent rendues avec goût. De gracieuses ballerines eurent les hommages du « bis » dans l'interprétation d'une valse de Schubert. De beaux chœurs, fort bien détaillés, terminaient la partie musicale.

Et enfin, l'auditoire fut mis en joie par le dialogue satirique « La Paroissienne », de L. Arthus, et la comédie « L'Araignée », où des jeunes actrices et acteurs montrèrent de solides qualités.

A tous, nos plus vives félicitations pour cette excellente soirée. Nos remerciements à M. Chevallaz, qui reçut ses hôtes avec sa cordialité habituelle. Nos bons vœux à ceux qui préparent leurs examens.

M. R.

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Cette société qui devait, au mois de septembre dernier, fêter le cinquantenaire de sa fondation, a remplacé les diverses manifestations prévues par une assemblée tenue samedi 18 novembre, au Palais de Rumine, sous la présidence de M. Gaillard.

C'est en 1889 qu'un groupe de pédagogues de notre canton fondèrent « l'Union scolaire évangélique » qui devint, quelques

années plus tard, « la Société évangélique d'éducation », et qui compte actuellement environ 200 membres dont une cinquantaine de pasteurs.

Le président rappela la mémoire des membres fondateurs, des présidents successifs, des membres influents que compta la société au cours des cinquante années de son existence, puis exposa brièvement le programme d'avenir. Il peut se résumer en quelques mots : grouper les personnes qui veulent travailler à l'éducation morale et religieuse de la jeunesse et encourager leurs efforts.

Dans une émouvante allocution, M. le pasteur Vincent nous fit ensuite partager son angoisse et nous laissa un mot d'ordre impérieux. Son angoisse motivée par le triple danger que courent actuellement nos enfants qui sont, même dans notre pays, les victimes désignées de la guerre. Danger de devenir plus agités, plus instables, plus excités à cause des paroles de haine qu'ils entendent, à cause de nos inquiétudes, de nos découragements. Ils ont des antennes, nos enfants, et ils subissent le contre-coup des sentiments qui animent notre vie intérieure. Tout cela crée en eux un état morbide. Danger de se laisser prendre par les manifestations des tendances ancestrales : nos enfants deviennent hargneux, combatifs, brutaux, violents. Et puis surtout, on ne travaille plus à la paix ; absorbés par ce qu'il faut faire pour la guerre, on oublie ce qu'il faut faire pour la paix.

Après ce triple cri d'alarme, M. Vincent n'a pas de peine à nous convaincre qu'un devoir s'impose à l'éducateur d'aujourd'hui : prendre comme mot d'ordre la parole de l'apôtre : « Marchez dans l'amour à l'exemple de Christ ». Que nos classes soient des oasis où tout est paisible dans les pensées, les occupations, où l'on n'entende aucune parole haineuse, où l'on apporte un frein à la passion humaine, où l'on relève le bien ; car le bien existe à côté du mal. Que de nos cœurs, ces sentiments élevés descendent dans le cœur des enfants suisses. Défendons-les.

C'est ensuite M. G. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale, qui nous donne la pénétrante étude qu'il a consacrée à ce sujet : « Les valeurs morales et la défense du pays ». Cette conférence devait être faite lors des fêtes du cinquantenaire. Il vaut la peine de connaître et de faire connaître comment un homme d'école expérimenté et perspicace précise la notion de patriotisme et les dangers qui menacent notre conception de la patrie, et comment nous pouvons et devons organiser la défense du pays. Aussi la Société évangélique d'éducation a-t-elle décidé de faire imprimer la riche étude de M. Chevallaz et d'assurer à cette brochure une large diffusion.

Avant la clôture de la séance, M. Laurent, inspecteur scolaire et ancien président de la société, apporte le salut et les encouragements de M. Louis Jaccard, chef du service de l'Enseignement primaire.

Ce dernier est de cœur avec les membres d'une société à laquelle il a de tout temps voué un grand intérêt.

NEUCHATEL

ÉTATS NOMINATIFS

Nous rappelons que les états nominatifs des sections doivent être dressés au premier janvier de chaque année. Ils servent à fixer les redevances des sections à la Caisse centrale et à reviser la liste des abonnés à l'*Educateur*.

Prière d'adopter l'ordre alphabétique. A la liste des membres actifs, ajouter celle des honoraires et auxiliaires. Pour les trois grandes localités, indiquer rue et numéro de maison.

Les présidents de section voudront bien prendre toutes mesures pour que leurs états nominatifs parviennent au président du Comité central, le 5 janvier, au plus tard. Merci d'avance.

Comité central.

UNE MESURE ALARMANTE

Revenant à la dernière séance du Comité central (*Bulletin* N° 43), nous avons dit qu'en plus de la question des traitements, il s'était occupé de la mise à la retraite de quatre institutrices de La Chaux-de-Fonds. Son intervention dans cette affaire résulte d'une demande qui lui a été adressée par le comité de section, en date du 3 novembre.

Voici les faits tels qu'ils ressortent de la lettre du susdit comité : Dans sa séance du 27 octobre, le Conseil scolaire (bureau de la Commission scolaire) décida de demander à quatre institutrices ayant droit au maximum de la retraite de se démettre de leurs fonctions pour le printemps 1940, faute de quoi il serait fait application à leur égard de l'art. 26 de la Loi sur le Fonds scolaire qui prévoit la mise à la retraite d'office.

Rappelons la teneur de cet article : « *Tout assuré âgé de 60 ans peut cesser son activité et se mettre volontairement ou être mis d'office par décision du Conseil d'Etat sur préavis de la Commission scolaire intéressée, en application des dispositions de la Loi sur l'enseignement primaire, au bénéfice de la pension de retraite ou de la pension d'invalidité correspondant à ses années d'assurance.*

La retraite d'invalidité est obligatoire dès l'âge de 65 ans. »

Les dispositions de la Loi sur l'enseignement primaire auxquelles se réfère le texte ci-dessus sont celles de l'art. 88, alinéa premier, ainsi conçu : « *Toute commission scolaire a le droit de résilier le contrat qui la lie à un fonctionnaire de l'enseignement primaire, moyennant un avertissement de six mois. Le recours au Conseil d'Etat est réservé.* »

Dans sa session des 20 et 21 novembre dernier, le Grand Conseil a admis une modification de cet article qui en atténue la rigueur. Il aura la teneur suivante dès que la revision sera promulguée : « Toute commission scolaire a le droit de résilier, *pour de justes motifs*, le contrat qui la lie... ». Nous soulignons les mots additionnels qui constituent toute la modification.

Qu'est-ce que de *justes motifs ?* La notion n'a pas, on en conviendra, la précision d'une formule mathématique. Elle n'en constitue pas moins une restriction qui permettra de prévenir des abus.

Le Conseil scolaire de La Chaux-de-Fonds où siègent deux membres du corps enseignant justifie sa mesure par la nécessité de fermer deux classes au printemps 1940. D'autre part, elle aurait pour effet d'éviter le déplacement de deux titulaires.

Les quatre institutrices visées ont obéi à l'injonction de l'autorité scolaire. Deux d'entre elles sont donc sacrifiées sur l'autel des économies et les deux autres doivent faire place à de plus jeunes collègues.

Ces quatre démissions forcées ont soulevé une grosse émotion dans la section de La Chaux-de-Fonds ; elle a tenu deux séances pour examiner cette affaire qu'elle soumet aujourd'hui au Comité central en le priant de faire toutes démarches utiles auprès du Conseil d'Etat en vue de sauvegarder les droits du corps enseignant.

Comme nous le montrerons dans un prochain article, ces droits sont en effet gravement menacés. J.-Ed. M.

DIVERS RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

A propos de la correspondance neuchâteloise du dernier Bulletin :

Il y a 50 ans, l'Institut de France lança à l'Académie française un appel en faveur d'une réforme de l'orthographe.

La Société pédagogique genevoise, par l'organe de son comité (Louis Favre, président, C. Denis, secrétaire et C. Roy), adressa à l'Institut une lettre l'informant « qu'elle adhère avec empressement et sans réserve au mouvement ».

La lettre rappelle que la S. P. G. s'occupait depuis plus de vingt ans de la réforme orthographique ; qu'en 1869 déjà elle s'était mise en rapport avec le comité phonographique de Lausanne, sans cependant être entièrement d'accord avec lui ; que la question fut traitée à Genève, en 1884, en un Congrès de la S. P. R., où le rapporteur général, M. Secrétan, professeur au Collège d'Aigle, adoptait en bonne partie les conclusions de la S. P. G., formulées en son nom par M. Roy, instituteur.

Le comité S. P. G. félicite l'Institut d'avoir pris généreusement en main la cause de la réforme : « Quand vous l'avez fait, écrit-il, vous avez pensé à toutes les personnes qui ont besoin d'écrire et rencon-

trent dans les difficultés dont notre orthographe est hérissée une barrière insurmontable. Vous avez pensé surtout à la génération qui s'élève, aux enfants des écoles versant des larmes amères dans l'étude des principes capricieux qui régissent notre langue. Vous avez estimé que le temps employé à ce travail stérile porte peu de fruits pour l'avenir. En vous constituant les champions de la réforme orthographique, ...vous avez fait une œuvre émancipatrice et humanitaire au premier chef. Nous qui savons par expérience combien est ardue la tâche d'apprendre l'orthographe ou de l'enseigner, nous vous présentons l'expression de notre profonde gratitude. »

PARTIE PÉDAGOGIQUE

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR ?

Message de Fritz Wartenweiler, dans les « Schweizer Volksbildungsheimen » d'octobre 1939.

Que de fois l'on me pose cette question, et que de fois je dois y répondre : « Je n'en sais rien ». Et aussi : « Nous n'avons pas besoin de le savoir ». L'inquiétude est compréhensible, les questions aussi. Mais la connaissance de l'avenir ne nous aide en rien : ce n'est pas elle qui nous permet de marcher en avant et plus haut !

Il n'y a qu'une chose que nous devons savoir, de façon très certaine, et dont il nous faut tirer les conclusions : Nous sommes au sein d'une catastrophe. Si la guerre néfaste, la guerre infernale éclate aussi à l'ouest ou pas, cela ne change rien à l'affaire. La catastrophe est là. Il faut que nous la voyions. De toutes autres forces régissent le monde que celles qui devaient le régir. Cela n'ira bien parmi nous que si nous aidons à la réalisation des autres forces, des forces bonnes et justes. Aujourd'hui, c'est le règne des forces brutales. Il faut que les forces de vérité, de justice et d'amour arrivent à dominer. Notre tâche consiste donc à mobiliser ces forces, de toute notre énergie, en nous d'abord, dans nos cercles restreints, et, partout où nous le pouvons, dans des cercles plus étendus ! Avec courage et sans hésiter, pleins de confiance et sûrs du succès final !

Comment construire en Europe une paix juste ? En deux mots, voici la réponse : *La paix sera lorsque les Etats d'Europe s'uniront sur le terrain des droits égaux et du respect mutuel.* Inutile de songer à résoudre les problèmes de la possession du sol et des matières premières tant que les Etats ne renonceront pas à une partie de leur souveraineté. Aussi longtemps que certains pays ont entre les mains une puissance gigantesque, ou que d'autres aspirent à s'en emparer, la paix ne peut être établie. Aussi longtemps que le maintien de la

possession ou l'ambition de posséder menace les autres Etats, aucune paix ne peut venir. Aussi longtemps que, dans les divers pays, on n'approchera pas de la solution des problèmes sociaux, aucune paix durable n'est possible. Seulement lorsque les colonies auront été préparées à l'indépendance, seulement alors régnera la paix.

Vous répondez : « C'est bien, alors il n'y aura jamais de paix ! Alors, il faut ou désespérer de l'humanité, ou se jeter soi-même dans le combat pour la puissance et la brutalité, cherchant à surnager ! » Je réponds : Non, la paix viendra dans la mesure où nous croyons et où nous travaillons à une organisation équitable des Etats et des forces économiques. Je ne vois pas encore clairement la forme sous laquelle cela arrivera, mais je l'espère fermement, je le crois et je veux y travailler. Trad. A. D.

LE JEU DE LA SANTÉ

La communication parue sous ce titre dans le numéro du 2 décembre a suscité de l'intérêt un peu partout en Suisse romande. Bien des instituteurs et institutrices ont demandé à la Commission romande d'hygiène dentaire (Grand-Pont 2, Lausanne) les modèles de ce jeu éducatif ; ils sont envoyés gratuitement.

La notice du 2 décembre contenait une regrettable omission. L'inventeur de cette méthode d'inculquer l'hygiène est la *Croix-Rouge de la jeunesse*, qui l'a popularisée dans tous les continents. Nous saisissons cette occasion de lui rendre hommage pour cette initiative qui, ajoutée à tant d'autres, contribue à maintenir le prestige et la réputation de la Croix-Rouge dans le monde.

Commission romande d'hygiène dentaire.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1939.

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

Comité central. Concours de composition musicale, p. 33, 273. — Pour nos collègues tchécoslovaques, p. 34, 273, 385. — Pour les enfants d'Espagne, p. 65, 113. — Voyage de la Romande p. 81. — Avis p. 97. — Charité pascale, p. 273, 289. — Caisse de secours, p. 385. — Extraits des délibérations de la séance du 1er novembre, p. 641. — Votation du 4 décembre, p. 673. — Assemblée extraordinaire des délégués p. 689, 705. — « Almanach Pesta-

lozzi », p. 689, 705. — Fondation « Pro Helvetia », p. 705. — Résolution, p. 707. — Renvoi du Congrès, p. 721.

Les rédacteurs. Devant la mort d'un peuple, p. 177. — Septembre 1939, p. 513.

Addor, G. Rapport de la Commission de lectures, p. 81.

Grec, Ch. Semaine pédagogique et Journée des instituteurs suisses, p. 161, 209, 257, 274, 337, 417, 433, 449, 465. — Une bien bonne, p. 418. — A l'Exposition, p. 450. — Les apprentis de commerce, p. 514, 529.

Peitrequin, H. Echos de la Semaine pédagogique, p. 481.

Willemin, G. A propos de l'éducation nationale, p. 321. — Appel aux Romands (Semaine pédagogique), p. 336, 369.

VAUD

Comité. Assemblée des délégués, p. 1. — Assemblée générale, p. 1, 98. — Urgent p. 2. — Candidatures au C. C., p. 17, 721. — Pour nos collègues tchécoslovaques, p. 52. — Déclaration d'impôt, p. 52. — Composition du Comité, p. 97, 115. — Rappel, p. 115, 385. — Allocations familiales, p. 146. — Aux comités de sections, p. 305, 401. — Don, p. 305. — Avis, p. 322, 642, 690. — Semaine pédagogique, p. 353. — Mise au point, p. 370. — Cartes du S. L. V., p. 386. — Bureau S. P. V., p. 433. — Attention ! p. 451. — Triple rappel p. 497. — Communications, p. 577. — « Ecolier Romand », p. 593. — Assemblées de districts, p. 609. — Théâtre scolaire, p. 610, 737. — Ceux qui se retirent, p. 690. — Avis important, p. 721.

Bureau de placement, p. 2, 66, 84, 129, 163, 193, 210, 290, 344, 353, 418, 452.

Berger, R. La décoration des classes, p. 545.

Besse, Ed. D'un bulletinier à l'autre, p. 115. — Les stagiaires et la S.P.V., p. 162. — Et d'une ! p. 210. — Propos de rentrée, p. 258. — Alors un petit prince vint, p. 258. — Toujours la rédaction, p. 258. — Soirées scolaires, p. 274. — Cérémonies de promotions p. 305. — Une bonne nouvelle p. 386. — Ouverture de classes p. 401. — Un peu de statistique p. 419. — Amitié confédérale p. 419. — Une amabilité pour le personnel de l'Etat, p. 434. — Secours aux enfants d'Espagne, p. 434. — Lausanne à l'avant-garde, p. 435. — Des éloges venant d'ailleurs, p. 451. — Instituteur émérite, p. 467. — Joyeusetés pour les vacances, p. 482. — L'admission aux Ecoles normales, p. 497. — Musée scolaire, p. 516. — A bon entendeur, salut ! p. 517. — Les retraités à la rescousse, p. 545. — Influence de la radio sur les enfants, p. 561. — Prendrais-je ma retraite ? p. 562. — Notre instruction primaire pendant la période bernoise, p. 562. — Savez-vous que ?... p. 578. — Perspective peu réjouissante, p. 593. — N'en pleurez pas ! p. 609. — Deux communications, p. 610. — La belle tâche p. 625. — Les écoles primaires supérieures p. 626. — Au bon vieux temps, p. 626. — Il y a vingt-cinq ans, p. 643. — Ce qui se dit, p. 658. — A quand la rentrée ? p. 673. — Pour nos soldats, p. 674. — Solidarité, p. 722.

Cornuz, L. Redressement, p. 129. — Vieilles chansons, p. 212. — Encore un bouquet, p. 610. — Loi vaudoise sur l'assistance, p. 657. — Aux institutrices, p. 658, 675. — Chevilles ouvrières, p. 674. — Vaccination obligatoire, p. 690.

Fague, R. Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud, p. 18.

Gonthier, Ch. Caisse de secours, p. 17. — Droit civique des instituteurs en Suisse romande, p. 17. — Pourquoi viendrez-vous à Montbenon ? p. 35. — Une première, p. 36. — « Journal des Parents », p. 37. — Allocations familiales, p. 51. — Assemblée générale, p. 65, 84. — Recherches, p. 66. — Cotisations, p. 98, 344. — Communications au « Bulletin », p. 99.

Grec, C. Musée scolaire, p. 84. — In memoriam, p. 307.

Grobéty, C. Résumé des comptes, p. 49.

Lagnaz, A. Assemblée générale, p. 113. — Rapport de gestion, p. 225.

Lavanchy, E. A propos d'allocations familiales, p. 145.

Perrochon, L. Course à l'Exposition, p. 402.

Piot, P. Y a-t-il un peuple suisse ? p. 115. — Secours aux enfants d'Espagne, p. 210.

Ray M. Théâtre scolaire à l'Exposition, p. 129, 261. — Education civique, p. 177. — Aux collègues mobilisés, p. 561. — Communications, p. 721.
Un vétéran. Mieux encore, p. 146.

Dans les sections. Moudon-Oron, p. 2, 52, 21, 276, 344. — Yverdon, p. 2, 52, 178, 387, 420. — Lausanne, p. 19, 36, 261, 290, 324, 388, 498, 562, 594, 610, 627, 642, 659, 675, 691, 738. — Payerne, p. 36, 163, 402. — Orbe, p. 99, 115, 130. — Vevey, p. 147, 658. — Château-d'Œx, p. 178. — La Broye, p. 212. — Echallens, p. 225, 419. — Aigle, p. 344. — Nyon, p. 370. — Morges, p. 387. — Aubonne, p. 402. — Avenches, p. 419.

Ceux qu'on fête. Ed. Altherr, p. 353.

Ceux qui quittent. Alf. Dessauges, p. 35. — V. Guignard, p. 36. — Mme Magnin-Favre, p. 276. — Mlle Jaquenod, p. 386. — L. Kaenel p. 387. — E. Zehender, p. 691. — Ch. Cartier p. 691. — Mlle Menthonney, p. 691. — Mlle Golay, p. 691. — César Beausire, p. 691. — M. et Mme Thévenaz, p. 707. — Mme Liberman, p. 737.

Nécrologie. Hector Nicole, p. 3. — Mlle P. Paris, p. 163. — Mlle Gardaz, p. 211. — A. Lavanchy, p. 322. — H. Meyer, p. 323. — H. Dufour, p. 323. — Jean Berney, p. 323. — A. Joyet-Dottrens, p. 323. — Ad. Berger-Matthey, p. 323. — G. Combremont, p. 323. — Alf. Beauverd, p. 323. — Caroline Dupuis, p. 323. — A. Dutoit-Buttikofer, p. 323. — Eugène Tripod, p. 323. — H. Chevalley, p. 323. — O. Belaz, p. 387. — Eug. Quiblier, p. 387. — Eug. Roch, p. 467. — H. Borgeaud-Pilet, p. 468. — U. Guidoux, p. 498. — E. Emery, p. 498. — A. Conod-Baud, p. 498. — Nelly Bezençon, p. 642. — Emma Trolliet, p. 643. — L. Ruérat, p. 643. — F. Meyer, p. 722.

Tribune libre. *Chevalley, A.* Durée du mandat de nos représentants, p. 19. *Reymond, E.* Nominations au C. C., p. 66. — *Peitrequin, R.* Allocations familiales, p. 194.

Echichens. Examens, p. 353.

Ecoles normales. Soirée, p. 3. — Exposition de travaux, p. 164 — Remise de brevets, p. 259. — Admissions, p. 370. — Fonds du Centenaire, p. 435. — Brevets spéciaux, p. 468. — Départ, p. 483. — Brevets, p. 562. — Soirée, p. 740.

Associations. *Association des maîtres de gymnastique,* p. 164.
Association des maîtresses de travaux à l'aiguille, p. 193, 345.
Association des maîtresses ménagères, p. 388.
Association vaudoise des directeurs de chant, p. 499.
Association des maîtresses enfantines, p. 530.
Chœur mixte de Vevey-Montreux, p. 164, 179.
Section vaudoise des maîtres abstinents, p. 193.
Société évangélique d'éducation, p. 261, 276, 498, 517, 644, 740.
Société vaudoise de travail manuel, p. 261, 370, 645.
Traitements fixes, p. 276, 307, 372, 388.

Communiqués. Flûte douce, p. 179.

GENÈVE

Gaudin, Ed. Fonds de subside de l'Enseignement primaire, p. 147.
Coeytaux, H. Association anti-alcoolique, p. 181, 262.
Lagier, Ad. Caisse-maladie et invalidité, Rapport du président, p. 277.
Martin, Ed. Caisse-maladie et invalidité, Comptes, p. 179.
Association genevoise des maîtres d'éducation physique. Cours de gymnastique, p. 580.
Société genevoise de travail manuel. Sorties de sciences naturelles, p. 227, 262, 324, 355. — Assemblée du 2 juin, p. 346. — Cours, p. 724.

U. I. P. G.
Dames et Messieurs.

Borsa, J. et Duchemin, Ch. Convocation, p. 5. — Avis, p. 195. — Congrès S.P.R., p. 373.

Borsa, J. Visite du laboratoire de pharmacognosie, p. 420.
Dottrens, E. Visite des collections du Prado, p. 404, 421. — A tous les collègues genevois, p. 723.
Lagier, Ad. Exposition d'art espagnol, p. 373. — Avec M. J. Simonet, p. 404.

U. I. P. G.
Messieurs.

Comité. Convocations, p. 37, 85, 99, 228, 262, 499, 547, 662. — Souscription, p. 38. — Rectifions, p. 196. — Communication, p. 355.
Borel, G. Perplexité, p. 725.
Duchemin, Ch. Convocation, p. 99. — Rapport présidentiel, p. 228.
Gaudin, Ed. Rapport du trésorier, p. 68.
Genequand Ph. Compte rendu de l'assemblée du 23 février (composition du Comité et des Commissions), p. 132.
Lagier, Ad. Convocation, p. 22. — Avis, p. 435.
Mégard, Ch. En marge de l'assemblée générale, p. 166.
Servettaz, L. Bilan corporatif, p. 3. — Rectifions, p. 37. — Canard envolé, p. 100. — Communiqués, p. 165, 452. — Nos finances cantonales, p. 278. — Ces régents ont du bon quelquefois, p. 290. — Une retraite, p. 452. — Compte rendu de l'assemblée du 4 octobre, p. 578. — Scène vécue, p. 594. — Cours de gymnastique, p. 661. — A propos de la votation du 3 décembre, p. 676. — Echos de l'assemblée générale du 23 novembre, p. 692. — Loi d'entente repoussée, p. 708.

Nécrologie. F. Vallet, p. 21. — Ch. Moser, p. 165. — G. Ruffieux, p. 453.

U. I. P. G.
Dames.

Comité. Convocations. p. 38, 72, 85, 101, 116, 133, 149, 279, 290, 531, 611, 627. — Appel, p. 38. — Correspondante au « Bulletin », p. 133. — Communications, p. 197, 279, 356, 390, 678. — Journée des femmes genevoises, p. 308. — Souscription en faveur des vacances pour mères de famille, p. 308. — Projet d'assurance maladie, p. 373. — Solidarité féminine, p. 611. — Ouvroir de l'Union des femmes, p. 612.
Berney, H. Compte rendu de l'assemblée du 15 mars, p. 196. — Compte rendu de l'assemblée du 10 mai, p. 325. — Compte rendu de l'assemblée du 27 septembre, p. 595. — Compte rendu de l'assemblée du 8 novembre, p. 677.
Borsa, J. Convocations, p. 23, 72. — D'accord, mais..., p. 22. — Réponse à de mauvaises raisons, p. 71. — Les contribuables de Cologny et les institutrices, p. 101. — Rapport présidentiel, p. 248. — A propos d'une souscription, p. 580.
Dottrens, Ant. Cotisation, p. 133. — Communications, p. 262. — Le sport et la santé, p. 263. — Sont-ils vraiment trop petits, p. 356. — Soirée d'Escalade, p. 694, 709, 725.
Meyer, J. Rapport financier, p. 147.
Roullier-Long, J.-M. Compte rendu de l'assemblée du 26 janvier, p. 85. — Compte rendu de l'assemblée du 16 février, p. 116.
Unger-Schnepff. Compte de l'Ouvroir, p. 148.

Nécrologie. Mlle Rufer, p. 85. — Mme Jacopin, p. 85

NEUCHATEL

Comité central. Etats nominatifs, p. 5, 39, 741. — Séance du 10 décembre 1938, p. 5, 54. — Aux membres de la S. P. N., p. 39. — Avis aux sociétaires, p. 101. — Séance du 28 janvier, p. 101. — Assemblée de délégués, p. 136, 149, 213. — Séance du 6 mai, p. 356. — Séance du 5 juillet, p. 484. — Séance du 9 septembre, p. 563. — Convocation, p. 596, 612. — Séance du 11 novembre, p. 694.
Berner, L. Rapport présidentiel, p. 291.
Matthey, J.-Ed. Chez nos sociétaires, p. 23, 39. — Nouveaux sociétaires,

p. 104, 422. — Statistique, p. 104. — En marge de l'Institut, p. 117. — Haute paye, p. 182. — Fonds scolaire, p. 198. — Rapport financier, p. 263. — Exposition scolaire, p. 309. — On fête, p. 310, 678. — Jubilés, p. 345, 421. — Départs, p. 360. — Cartes de légitimation, p. 454. — Le problème du stage, p. 518, 531. — Ceux qu'on fête, p. 547, 581. — Les traitements, p. 627. — Erratum, p. 645. — Notre assemblée générale, p. 645, 662. — Autour des traitements, p. 709. — Enseignement de l'orthographe, p. 726. — Une mesure alarmante, p. 741.

Montandon, M. Exposition scolaire permanente, p. 422, 519.

M. C. Maîtres de culture physique, p. 150.

Rochat, J. Compte rendu financier, p. 134.

Sections. Neuchâtel, p. 104, 136, 215, 453, 533. — Le Locle, p. 405. — Val-de-Ruz, p. 435. — Chaux-de-Fonds, p. 468. — Val-de-Travers, p. 499. — Boudry, p. 500.

Nécrologie. Philippe Javet, p. 23. — Lucie Grize, p. 149. — Emile Perrenoud, p. 390. — Louisa Méroz, p. 679, — U. Matthey-Jeantet, p. 679.

JURA

Comité. A nos membres, p. 39.

Grec, C. Corps enseignant et mobilisation, p. 565.

Moine, V. Changement de titre, p. 7. — Cours de perfectionnement, p. 8. — La pléthore, p. 72. — Action de secours en faveur des instituteurs sans place, p. 119. — Cas Eymann, p. 199. — Lutte contre la pléthore, p. 200, 215. — Société des Instituteurs bernois, p. 406. — Chronique, p. 501.

Nécrologie. J. Juillerat, p. 39.

INFORMATIONS

Grec, C. Tableaux scolaires, p. 23, 711. — In memoriam, Théo Wyler, p. 439. — D'une exposition à l'autre, p. 439. — Exposition nationale, p. 520. — La Radio scolaire en Suisse romande, p. 598, 612.

Laurent, J. « Journal des parents », p. 519.

Vuagniaux, C. Assemblée générale de l'Association pour l'Orientation professionnelle, p. 375.

F. I. A. I., p. 24, 327, 360, 374, 437, 533, 596.

Chez nos voisins. Allemagne, p. 310. — Amérique du Sud, p. 646. — Angleterre, p. 24. — Ecosse, p. 24. — Espagne, p. 632. — France, p. 152. — Italie, p. 151. — Norvège, p. 391. — Pologne, p. 40. — Suède, p. 422.

Bâle-Campagne. p. 216. — Glaris, p. 600. — Lucerne, p. 600. — Schwitz, p. 600. — Tessin, p. 87. — Thurgovie, p. 600. — Zurich, p. 680.

Traitements des instituteurs mobilisés, p. 627.

DIVERS

Annen, G. Remarque grammaticale p. 86.

Cornuz, L. Bonne éducation, p. 184.

Grec, C. Remarque grammaticale, p. 423. — Réforme de l'orthographe, p. 743.

Lagier, Ad. Remarque grammaticale, p. 8.

GLANURES HISTORIQUES

Grec, C. Il y a 50 ans, p. 279, 455, 567.

Guibert, H. Un anniversaire, p. 168.

Magnin, V. Les maistres d'escolles de La Tour-de-Peilz, p. 486, 503, 549, 582, 615.

REVUE DES IDÉES

Cornuz, L. Pour humaniser l'homme, p. 167. — L'homme pour l'Etat, p. 630.
Grec, C. La guerre et la vie, p. 548, 648.

COMMUNIQUÉS

Maison des Enfants, Mont-sur-Rolle, p. 256. — Vacances d'enfants à la Côte d'Azur, p. 392, 440. — XIe Camp des Educateurs, p. 455. — VIIIe Camp des Educatrices, p. 471. — Chacun son poste, p. 536. — Ecole d'Etudes sociales, p. 552. — « Ecolier romand », p. 568, 696. — Cours de sports d'hiver, p. 647. — Notre armée, p. 680.

Bibliographie, p. 168, 392, 487, 488, 632.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PARTIE GÉNÉRALE

Alb. R. 1938 et nous... ? p. 9. — L'enseignement et la morale, p. 219. — La contrainte dans l'expression, p. 393. — Retour de Zurich, p. 459. — Les humanités et la personne, p. 573, 588. — Adolphe Ferrière, un éducateur, p. 602. — Après Zurich, l'école vivante, p. 653. — Nouveaux choix de textes, p. 670. — Langue parlée et improvisation dramatique, p. 681. — Le chant de Tell, p. 716.
Aubert, Paul. Les enfants délinquants, p. 729.
Briod, Ernest. Schwyzerdütsch et écoles romandes, p. 409.
Brunner, Fritz. L'école populaire à l'Exposition nationale, p. 89. — Exposition nationale suisse 1939 à Zurich, p. 350.
Chevallaz, G. La formation des maîtres à l'Exposition nationale, p. 169. — Les leçons de l'Exposition nationale, p. 347.
Cornuz, L. Enfants malades (ongles rongés), p. 218. — Pierre de Coubertin pédagogue, p. 266.
Corpet. L'adolescente de 11 à 17 ans, p. 10.
Coulon, L. A propos d'une récréation arithmétique, p. 30.
Courvoisier, Jean. Un jeu pour les prochaines vacances, p. 171. — Faut-il aller à Zurich, p. 282.
Delay, G. A propos des unités de mesure en électricité, p. 27.
Descœudres, Alice. L'effort culturel durant la guerre en Espagne républicaine, p. 43. — Plaidoyer en faveur de l'enfant arriéré, p. 575. — Das brauchbare Hilfsschulkind, ein Normalkind, p. 617.
Dottrens, E. Si nous collaborions ? p. 383.
Dottrens, R. A propos de l'écriture suisse, p. 57 et 90.
Dunand, L. Dix ans de préapprentissage, p. 363.
Ed. V. Table de multiplication, p. 157.
Etter, Ph. Discours du Président de la Confédération à Zurich, p. 473.
Fauconnet, A. Les classes de dernière année d'école primaire à Lausanne en 1938-1939, p. 635 et 651.
Ferrière, Ad. L'éducation au respect, p. 73. — Une introduction à la pratique du diagnostic psychologique, p. 95. — Eugénisme et économie, p. 142. — Le croquis à l'école, p. 158. — Les progrès de l'école active dans le monde, p. 204. — Personnalisme et humanisme, p. 313. — Le tronc et les branches... scolaires, p. 366. — L'éducation nouvelle traverse-t-elle une crise ? p. 425. — La Suisse, terre d'asile pour les enfants et les mères des pays belligérants, p. 684.
Fiorina, E. A propos du test collectif de Ballard, p. 329.
Jaquet, Robert. Des aptitudes pédagogiques, p. 13. — Les textes et l'enseignement de la langue, p. 205. — Le 15e volume de l'Encyclopédie française, p. 553. — L'étude du vocabulaire, p. 604. — Otto Glöckel et son œuvre, p. 633

et 649. — Les leçons de pédagogie d'un manuel de lecture américain, p. 665. — En Angleterre, l'école et la guerre, p. 686.
Jaquet, M. Méthode active et programme primaire, p. 428 et 441.
J. B. A propos du nouveau plan d'études de l'école primaire genevoise, p. 186.
J. S. De l'école à la vie : le forgeron, p. 301.
Loosli, W. La préorientation professionnelle à l'école, p. 537. — Etude d'un texte, p. 698.
Malche, Albert. Discours au Lehrertag, p. 489.
Meylan, Louis. Dessin et musique, p. 105.
Mogeon, L. Le dictionnaire de l'Académie française, p. 25, 154 et 265.
Perret, William et *Alb. R.* A propos de l'article « 1938 et nous... », p. 41 et 140.
Piguet, G. A propos de l'écriture suisse, p. 123.
P. Chx. Joyeusetés, p. 539.
P. N. Pour une culture nationale : histoire suisse et Schwyzerdütsch, p. 380.
R. M. L'emploi des couleurs en analyse, p. 397.
de Salis, J. R. L'idée suisse de l'état, p. 505.
Schwab, A.-M. L'histoire suisse au degré supérieur, p. 217. — Pourquoi faut-il visiter l'Exposition nationale avec nos élèves ? p. 395.
Schenker, M. L'école active au degré supérieur de l'enseignement des langues vivantes, p. 108.
Vallotton, Henry. Discours du Président du Conseil national à Zurich, p. 521.
Viollet, J. Contre l'« à peu près », p. 619.
Uldry, R. Une expérience, p. 93.
Wartenweiler, Fritz (trad. *A. D.*). Que nous réserve l'avenir, p. 744.

DIVERS

Chevais, Maurice. A propos d'éducation morale, p. 351 ; Notes sur l'art et l'éducation, p. 730.
Dumas, Louis. Des mots qu'il fallait dire, p. 524.
Récréation arithmétique, p. 12. — Le rôle du maître, p. 185. — Jour de bonne volonté, p. 298. — La plus grande force du monde *(d'après F.-W. Fœrster)*, p. 332. — Equipes de travail en Roumanie *(résumé par A. D.)*, p. 413. — Expériences scolaires de préparation à la responsabilité sociale *(B. I. E.)*, p. 443. — Pour défendre et affermir la démocratie *(New Education Fellowship, trad. P. B.)*, p. 445. — Civitas Nova, appel, p. 654. — A propos du travail éducatif suédois, p. 667. — Les écoles prennent une part active à l'entr'aide nationale *(B. I. E.)*, p. 697. — Le jeu de la santé, p. 700 et 745.

INFORMATIONS

Alexandre, Denise. Le point de vue de l'Espagne nationaliste en matière d'enseignement, p. 462.
Ad. F. La défense de la démocratie, p. 143.
Coeytaux, H. Après l'exposition « Vie saine et sobre » à Genève, p. 126.
Lestchinski, Alex. Congrès international d'hygiène de langue française, p. 398.
Seidel, D. Cours au Herzberg, p. 541.
Oeuvre suisse des Lectures pour la Jeunesse, p. 31 et 431. — Fondation Berset-Muller, p. 46 et 576. — Exposition nationale suisse à Zurich, p. 60, 76 et 431. — Troisième conférence suisse de législation pénale des mineurs, p. 78. — Concours de la fondation « Pour l'Avenir », p. 111. — Pro Infirmis, p. 206 et 462. — Vacances suisses pour la jeunesse, p. 206 et 335. — Echange de jeunes, p. 221. — Allo ! ici la maison de la jeunesse, p. 284. — Cours de la Société suisse en faveur des arriérés, p. 285. — Société Aquarium-Genève, p. 286. — La quatrième semaine d'art en Belgique, p. 303. — Cours de gymnastique et de natation, p. 315. — L'Ecole vivante à l'Exposition nationale, p. 317. — Education nationale, p. 335. — Vacances pour les enfants durs d'oreilles, p. 368. — Cours de vacances pour jeunes Suisses romands, p. 384. — Appel à la jeunesse romande, p. 399. — Aide aux enfants d'Espagne, p. 415. — Camp

missionnaire, p. 416. — Congrès européen de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle, p. 461. — Les maîtres abstinents à l'Exposition nationale, p. 591. — 18e Journée de la Faim, p. 685. — Pro Juventute veille, p. 701. — La préparation du maître en Allemagne *(B. I. E.)*, p. 701.

DESSIN

Richard, Berger. Une nouvelle application de la perspective simplifiée, p. 201. — L'enseignement du croquis rapide, p. 280 et 298. — Un village en perspective simplifiée, p. 508. — Un arbre généalogique, p. 556. — Les ponts, p. 731.

CHANT

Le chant de Tell, air du 16e siècle, harmonisation de *F. Mathil*, texte de *Alb. R.*, dessin de *G. Piguet*, p. 715.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

Dottrens, E. Observations d'arbres en hiver, p. 173 et 187. — Connaissance élémentaire de l'homme, p. 622, 637, 702, 717 et 733.
Loosli, Max. Observations sur les hannetons (trad. *E. D.*), p. 318.
Simonet, Jean. Comment les animaux de nos pays passent la mauvaise saison, p. 46 et 61. — Les hannetons, p. 221 et 268.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Burnet, Paul. Le style gothique, la cathédrale de Lausanne, p. 361 et 377.
Grec, Charles. Les vendanges à Lavaux, p. 121, 137 et 153. — Usine à gaz, p. 569, 585 et 601.
Simmen, J. et *Grauwiller E.* (trad. *A. L.*). Saline, le sel de cuisine, p. 510 et 524.
Steiner, A. (trad. *E. D.*). Une famille de hérissons, p. 457, 476 et 494.

RÉCITATION

Madame la lune, *Vio Martin :* p. 144. — Les arbres, *H. de Régnier :* p. 271. — La poêle à frire, *Claude Jonquière :* p. 271. — Printemps, *Paul Fort :* p. 272. — Il neige des pétales de fleurs, *Rosemonde Gérard :* p. 336. — La voix de la pluie, *Walt Whitman :* p. 639. — Simple Noël, *A. C. :* p. 719. — Poèmes pour Noël, *Alb. R. :* p. 734.

TEXTES LITTÉRAIRES

Pages 15, 32, 96, 111, 128, 144, 160, 191, 207, 287, 304, 352, 400, 542, 559, 592, 655, 687, 720 et 736.
Voir aussi p. 205 et 698.

LES LIVRES

Bibliographie.

Pages 16, 64, 79, 96, 112, 128, 160, 192, 207, 208, 224, 272, 320, 336, 352, 384, 400, 432, 447, 463, 480, 495, 512, 527, 543, 560, 576, 607, 640, 672, 688, 704, 720.
Voir aussi p. 73, 95, 142, 158, 219, 553, 573, 617, 633, 665, 736.

Table des matières.

Partie corporative, p. 745. — Partie pédagogique, p. 750.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

VIENT DE PARAITRE

Almanach Pestalozzi
1940

Agenda de poche des écoliers suisses.

Recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande.

Un volume in-16 avec plus de 500 illustrations dans le texte, 3 concours dotés de prix importants.

Edition pour garçons, un volume relié toile . . . . . Fr. 2.50
Edition pour jeunes filles, un volume relié toile . . . . » 2.50

L'*ALMANACH PESTALOZZI* 1940 vient de sortir de presse. Il n'est pas besoin de recommander ce précieux compagnon des écoliers ; ils trouveront toujours dans ces pages de quoi satisfaire leur légitime curiosité. Outre le calendrier orné de jolis bois qui retracent les plus importantes inventions de tous les âges, les pages consacrées aux statistiques et aux dates de l'histoire, l'*Almanach Pestalozzi* propose toute une série de problèmes et de jeux à faire et réunit de nombreux articles, richement illustrés qui sont autant de voyages captivants dans le passé ou dans le monde moderne. Il y a toujours des curiosités à signaler dans la vie des hommes, des animaux et des plantes, aussi l'*Almanach Pestalozzi* n'est-il jamais emprunté pour présenter à ses jeunes lecteurs du nouveau et de l'inédit.

L'*Almanach Pestalozzi* est considéré à juste titre comme le *vademecum* sans rival des écoliers et des écolières de notre pays auxquels il offre, sous une forme aimable, une variété inépuisable de faits et d'idées. Il leur fait aimer ce qui est beau et leur donne le goût de s'instruire.

Il est prudent de ne pas tarder à acheter l'*Almanach Pestalozzi 1940*, car ces dernières années, nombreux furent ceux qui, s'y étant pris trop tard, ne purent pas l'obtenir.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

51 B, Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication et vente de **Fourrures**
Chamoisage de peaux

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

Prêts en 12 à 18 mensualités, **sans caution**, rapides, avantageux, **discrets**, aux membres du corps enseignant. Références de 1er ordre. Va sur place. Timbre-réponse. **Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.**

ÉCHANGE

Jeune fille de 15 ans contre jeune fille du même âge d'une famille d'instituteur de la Suisse française pour le printemps 1940.
Offres à **J. Towlson, Sekundarlehrer, Haldenstrasse 50, Langenthal.**

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

•

Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.